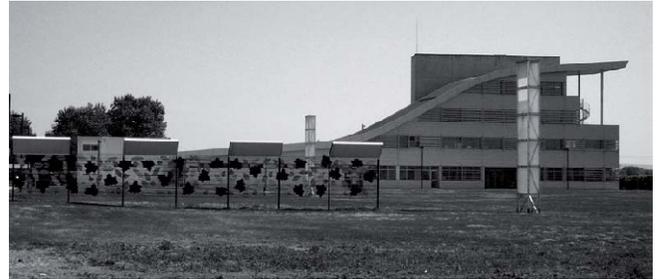




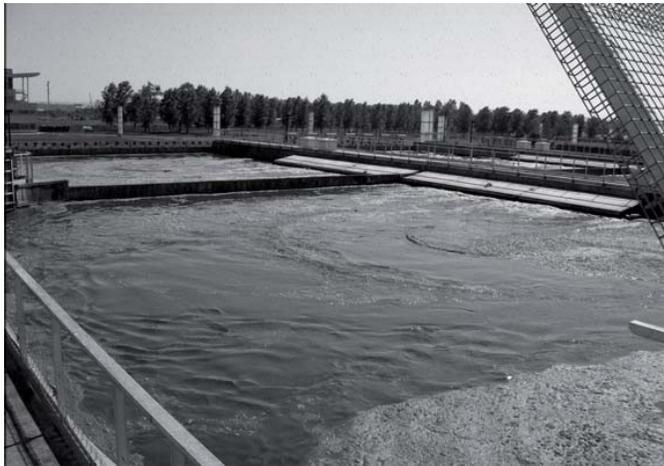
## Station d'épuration – 5 mai 2011

L'eau est un bien précieux. Nous sommes 250 000 usagers sur 600 km de réseau de distribution, 40 000 branchements et une seule STEP : la Station d'EPuration à Saint Brice Courcelles.

Après un accueil convivial et le visionnage d'un petit film de 10 mn (à consulter sur [www.eau.reimsmetropole.fr](http://www.eau.reimsmetropole.fr)) : 1 h 30 de balade sur les lieux pour mieux comprendre son fonctionnement.



C'est au Chanoine Jean Godinot que nous devons la création, en 1747, d'un service d'eau potable. En Juillet 2002, les « Eaux Vannes », bien connues des anciens rémois, furent rasées et une nouvelle STEP vit le jour, sur le même emplacement, de 5 hectares. L'eau alimentant Reims Métropole provient du pompage de la nappe phréatique. Elle est stockée dans les châteaux d'eau. Après passage dans les canalisations et notre utilisation, les eaux usées sont traitées à la STEP et rejetées dans le milieu naturel : la Vesle.



La facture d'eau que nous recevons : c'est l'abonnement, la consommation, mais aussi la préservation des ressources naturelles, chiffrés par m<sup>3</sup>.

Les eaux usées subissent un traitement en trois phases :

- phase de pré-traitement
- phase de traitement biologique
- phase d'affinage.

Nous remercions notre guide qui nous a bien fait comprendre ce que devenait ce que nous jetions « à l'égout » et dont nous n'avons pas toujours conscience.

MCE